

Claude
Wagner

le Quartier Latin

Bien faire et laisser braire

Journal des étudiants de l'Université de Montréal • Port payé à Montréal

persécuté
général

MONTREAL — 10 NOVEMBRE 1964

VOLUME XLVII — NUMERO 17

La Presse Étudiante Nationale appuie une UGEQ DÉMOCRATIQUE

La Presse Étudiante Nationale, centrale de presse groupant quelque 112 publications étudiantes au Canada français, a fait savoir, par la voix de son président, M. Louis Fournier, qu'elle donnera son entier appui à une Union Générale des Étudiants du Québec (UGEQ) dont l'assemblée générale des membres sera composée non pas des seules fédérations étudiantes et des AGEs universitaires (unités moyennes) mais des unités de base, AGEs et facultés.

La P.E.N., rappelle M. Fournier, a participé, en raison de son expérience particulière des

problèmes étudiants, aux travaux du comité provisoire de l'UGEQ. Elle avait voté l'adoption, en novembre 1963, du rapport de la Commission Landry-Landreville-De Belleval sur les structures de l'UGEQ, rapport qui prévoyait la représentation des unités de base à l'assemblée générale. La PEN avait alors approuvé une telle conception démocratique de la participation étudiante à l'UGEQ; elle renouvelle aujourd'hui cette approbation, au moment où des éléments peu soucieux de démocratiser l'UGEQ voudraient que celle-ci soit une simple représentation

multilatérale de fédérations étudiantes et d'AGEs universitaires.

La PEN précise que l'UGEQ doit être l'affaire de tous les étudiants et que la meilleure façon de rejoindre ceux-ci est encore de donner aux unités de base une autonomie et des responsabilités appropriées. La formation et l'information syndicale des membres cotisants de l'UGEQ n'en sera que favorisée. En outre la politique de services sera plus enracinée dans le milieu. Enfin, la force de frappe d'une assemblée générale groupant toutes les unités de base apparaît de beaucoup supérieure

à un caucus au sommet de quelques leaders, tant aux yeux du gouvernement que du public.

La PEN estime nécessaire l'adoption par l'assemblée générale des membres de l'UGEQ de structures verticales et horizontales fonctionnelles. Nécessaire aussi l'adoption d'un organisme permanent de liaison entre l'assemblée générale des membres et l'exécutif de l'UGEQ (organisme appelé comité de coordination et groupant les fédérations). Ces structures et cet organisme correspondent à voeu formulé lors du IVe Congrès national de la PEN.

La PEN insiste toutefois nettement sur l'importance capitale d'une composition par unités de base de l'assemblée générale, alors que celle-ci doit élire l'exécutif, voter le budget, voter l'orientation et la politique générales, etc., toutes tâches essentielles requérant le maximum de représentativité de la classe étudiante.

La représentation par unités de base apparaît comme une condition sine qua non de la démocratisation de cette UGEQ qui sera la grande voix des étudiants du Québec, un facteur primordial de l'unité nationale étudiante.

Le président de
l'AGEUM accorde
une interview
au
"Quartier Latin"

La politique
de l'exécutif
1964-65

(VOIR PAGE 12)



Pas vrai!

(VOIR PAGE 5)

La lutte au
communisme
s'accroît

(VOIR PAGE 6)

L'Association des Étudiants en Médecine (U. de M.) s'est retirée d'une Association CANADIENNE

L.A. E. M. U. M. (Association des Étudiants en Médecine) s'est retirée de l'A.C.E.M.I. (Association Canadienne des Étudiants en Médecine et des Internes) la semaine dernière.

Depuis quelques années déjà nous discutons de notre participation à cet organisme. Or nous avons constaté que les avantages se montraient trop minimes comparés aux frais de participation. Après une étude sérieuse, le Comité de Régie a pris la décision de se retirer. Nous tenons ici à indiquer que cette dissociation n'a rien à faire avec quelque idée séparatiste que ce soit.

Nous considérons en effet que dans le domaine de la science, et particulièrement en médecine, la politique n'a pas, ou ne doit pas avoir de place.

Tous les délégués des facultés de médecine à travers le Canada estiment que nous devons conserver l'unité. Or pour ce, la majorité affirme que nous devons réunir des délégués annuellement que l'U. de M. part au Canada. Cette assemblée nous coûte énormément cher et rapporte peu, sinon aux quelques étudiants délégués. Nous avons donc suggéré à l'ACEMI d'espacer ces réunions, ce qui a été refusé.

D'autre part, il faut considérer que les étudiants en médecine de la province de Québec vivent dans des conditions différentes des autres provinces en ce qui concerne l'étude de la médecine et le mode d'internat. Par conséquent, tout en cotisant auprès de l'ACEMI, peu d'avantages importants nous étaient accessibles.

Considérant que nous devons malgré tout rester en contact avec les étudiants en médecine de tout le Canada, nous continuerons d'entretenir des relations amicales, et surtout scientifiques, avec les membres de l'ACEMI, soit en assistant aux réunions nationales, soit en collaborant au journal de l'ACEMI.

Avant de conclure, je désire mentionner un point de litige important au sein de l'ACEMI, et peut-être à tendance séparatiste : plusieurs étudiants du Québec n'adhéraient pas au plan d'assurance-vie de l'ACEMI, parce que issu d'une compagnie canadienne anglaise.

Pierre MARTIMBEAU,
Président

L'affaire des étudiants à temps partiel



Maurice BOIVIN
agent de l'A.G.E.U.M.

L'A.G.E.U.M. vous offre

\$5,000.00

D'ASSURANCE-VIE

pour seulement **\$7.50** par année

RENOUVELABLE ANNUELLEMENT pendant que vous êtes membres de l'A.G.E.U.M.

CONVERTIBLE sans preuve d'assurabilité, sur tous les plans individuels réguliers de La Laurentienne, compagnie mutuelle d'Assurance, y compris les plans universitaires à prime réduite ou régulière.

PROTEGEZ

vos engagements
vos taux d'assurance-vie
votre vie
votre assurabilité future

INSCRIVEZ-VOUS IMMEDIATEMENT

POUR RECEVOIR NOTRE DEPLIANT ET UNE FORMULE D'ADHESION

APPELEZ **735-2581** (Messages 24 hres par jour)



du MAURIER
possède
vraiment
des qualités
exceptionnelles

Formats
RÉGULIER
et
KING SIZE

du MAURIER

UN PRODUIT DE LA MAISON B. HOUDE ET GROTHÉ LIMITÉS • ÉTABLI À QUÉBEC DEPUIS 1941

Vous pouvez vous procurer votre marque préférée dans les distributrices situées au H-5 et au S-1 à l'Université ainsi qu'au Centre Social et à la résidence des étudiants.

Lors de sa dernière réunion, le conseil de l'Association des Étudiants à Temps Partiel de la Faculté des Arts approuvait le texte d'une lettre que son président M. Marcel Henry écrivait à Mgr Irénée Lussier. Par celle-ci, ces étudiants demandent aux administrateurs de l'Université de Montréal de reviser leur attitude face à l'A.E.F.A. (temps partiel).

On se rappelle que l'année dernière les étudiants de la Faculté des Arts se prononçaient dans un référendum en faveur de leur appartenance à une association. Les étudiants ayant plus de dix-huit crédits reconnaissent l'A.E.F.A. comme leur porte-parole. A la suite de quoi, les étudiants à temps complet furent acceptés dans l'A.G.-E.U.M. Les administrateurs de l'Université ont donc perçu pour eux en même temps que les frais de scolarité, les deux cotisations: \$1.00 (A.G.E.U.M.) et \$50.00 (A.E.F.A. temps complet).

Lors de ce même référendum, 85% des étudiants à temps partiel qui ont voté, i. e. inscrits à moins de dix-huit crédits, reconnaissent l'A.E.F.A. comme leur Association. L'exécutif de cette Association a donc demandé aux administrateurs de l'Université de la reconnaître et de percevoir une cotisation de \$5.00.

Toutefois, on refusa cette demande en prétextant que "ces étudiants étant inscrits à moins de dix-huit crédits ne peuvent

être considérés que comme suivant des cours isolés". A cela Marcel Henry répond dans sa lettre "qu'il est exact que les étudiants à temps partiel ont un statut spécial et que c'est justement là ce qui nécessite qu'ils puissent faire entendre leur point de vue particulier".

L'A.E.F.A. à temps partiel demande donc que les administrateurs de l'Université reconsidèrent leur décision, la raison du refus leur semblant insuffisante. Ce n'est pas parce qu'on a un statut particulier qu'on a plus le droit de faire entendre son point de vue. On insiste sur le fait que les étudiants à temps partiel sont inscrits à l'Université, qu'ils paient des frais de scolarité et qu'ils ont un rôle à jouer dans la société.

Il est certain que tous ceux-ci font face à une situation nouvelle et travaillent dans des conditions bien particulières. Ces démarches de l'A.E.F.A. (temps partiel) ne sont peut-être que le symptôme d'une maturation de ce milieu qui se sent maintenant suffisamment structuré et homogène pour pouvoir s'exprimer.

Les structures évoluent lentement à l'Université de Montréal. Toutefois le problème des étudiants à temps partiel dure maintenant depuis plus de quatre mois. Les administrateurs de l'Université ont-ils eu le temps de prendre conscience de la question et d'y réfléchir, c'est ce que devrait dénoter leur réponse qui ne saurait tarder?

Avis de convocation

Vous êtes par les présentes prié(e) d'assister à la prochaine réunion du Conseil d'Administration de l'AGEUM qui aura lieu mardi le 10 novembre 1964 à 8:00 heures du soir à la Cafétéria du 5e, au Centre Social.

ORDRE DU JOUR

1. Période questions.
2. Proposition de l'exécutif sur le procès-verbal de la dernière réunion.
3. Propositions de l'exécutif concernant le service des machines distributrices.
4. Communication du Président de Médecine sur la cotisation des étudiants de 4e année de Médecine au Service de Santé.
5. Propositions de l'exécutif sur les camps de travaux d'été.
6. Avis de motion à propos d'une taxe sur la vente de liqueurs alcoolisées à l'Université.

7. Communication du vice-président aux affaires internes sur la campagne du Dollar de la Liberté.
8. Propositions de l'exécutif sur la modification de l'horaire de la Cafétéria du 4e.
9. Communication du vice-président aux affaires internes sur la Campagne de Sang.
10. Ratification de la nomination de M. Jean Villiard au poste de directeur du Bureau des Finances, de Monsieur Bernard Thérien au poste de directeur du Bureau du Personnel Etudiant et de Monsieur Jean-Paul Spire au poste de directeur du Varsity Week-End.
11. Avis de motion sur la vente du Chalet de l'A.G.E.U.M.
12. Divers.

Pierre GIRARD,
Secrétaire général,
A.G.E.U.M.

Paesano vous invite...

VENEZ SAVOURER NOS DELICIEUX PLATS
TYPIQUEMENT ITALIENS

Vous trouverez une atmosphère qui vous rappellera les charmes et les parfums subtils de l'Italie.

Ce petit coin de paradis vous aidera à oublier la solitude des études.

RESTAURANT PAESANO
731-8221
5192, Côte-des-Neiges
près chemin de la Reine-Marie

DIPLOMES UNIVERSITAIRES DE 1965

en
COMMERCE, ADMINISTRATION D'AFFAIRES,
FINANCE ou ECONOMIE
UNE ATTRAYANTE CARRIERE VOUS EST OFFERTE

à titre
de FONCTIONNAIRE A L'IMPOT ou
d'APPRECIATEUR FEDERAL DES DOUANES
au ministère du Revenu national

— ou —
de VERIFICATEUR au Bureau de l'Auditeur général
TRAITEMENT INITIAL de \$405 à \$465 PAR MOIS

Les intéressés seront interviewés par une EQUIPE DE
SELECTION qui visitera votre université les

16 - 17 NOVEMBRE et 23 - 24 NOVEMBRE

Prenez rendez-vous AUJOURD'HUI MEME auprès de
votre Bureau de placement

L'AGEUM décide de sa représentation au congrès de L'UGEQ

Lors de la dernière réunion du Conseil de l'A.G.E.U.M., deux propositions de l'exécutif furent rejetées. Ces deux propositions visaient la représentation des étudiants de l'Université de Montréal au congrès de fondation de l'U.G.E.Q. et aux congrès futurs de cette Union. La première proposition stipulait que l'A.G.E.U.M. demande aux facultés de lui déléguer leurs pouvoirs de représentation au congrès de fondation. Plusieurs

facultés se sont opposées en alléguant leur désir de participation directe à la fondation de l'Union. La proposition de l'exécutif sera probablement utilisée par les petites facultés.

Quant à la représentation future au sein de l'U.G.E.Q., le Conseil démontra clairement son opposition à ce que la représentation soit assumée par les fédérations et les A.G. universitaires. Il semblait proposer, en majorité, pour les Congrès

futurs de l'UGEQ, la même représentation de base que celle utilisée pour le Congrès de fondation, c'est-à-dire, 400 membres donnant droit à un vote, 700, deux votes et ainsi de suite.

Il en ressort donc que certaines facultés se représenteront elles-mêmes tandis que d'autres, moins nombreuses délégueront leurs pouvoirs de représentation à l'Exécutif de l'AGEUM.

Chantal GAGNON

Le MLF et Me Wagner

Le Mouvement Laïque de Langue française invite tous les groupes démocratiques à surveiller les faits et gestes de Me Claude Wagner, nouveau Solliciteur Général du Québec. Jamais, depuis Maurice Duplessis, un membre du gouvernement du Québec n'avait osé justifier ainsi une action antidémocratique.

Le M.L.F. existe pour défendre la liberté de conscience. Or il n'y a pas de liberté de conscience possible dans un état policier où la liberté d'expression est écrasée. Le cas Wagner nous intéresse parce que la répression abusive et brutale contre les indépendantistes et les journalistes, aujourd'hui, peut devenir demain une chasse aux sorcières qui mettra la laïcité sur le bûcher.

La carrière du ministre Wagner a été brève et fracassante, grâce à une publicité systématique

et digne des journaux jaunes, grâce à une politisation de la justice et de la police. Voici un homme qui détruit l'esprit même de la Justice en prétendant défendre la Justice. Pour écraser la liberté, il stimule la haine et la peur. Il met dans un même sac des injustices réelles et des dangers imaginaires, les "racketeers" et les barbus — y compris ceux qui auraient l'intention de le devenir — les indépendantistes, les étudiants, les journalistes, les syndicalistes, ceux qui désirent un cautionnement, ceux qui ont tué et ceux qui réclament le droit de manifester publiquement.

Dans l'affaire du samedi de la matraque, Me Wagner a tenté non seulement de falsifier les faits et de justifier la brutalité de la police, mais il a prouvé par ses arguments que sa conception de l'ordre public néces-

sitait à ses yeux la répression systématique de toute manifestation d'opposition. Il dit en effet que "toute manifestation, même pacifique, peut conduire à la violence". Et il ose donner comme exemple des grèves désormais célèbres. Or, dans ces grèves, c'est précisément la police qui provoquait le désordre et appréhendait par la suite, pour n'en donner qu'un exemple, le pacifique René Lévesque, maintenant son collègue au Cabinet.

Le M.L.F. n'a pas le pouvoir d'exiger la démission de M. Wagner. D'ailleurs, ce qui est en cause c'est de savoir si le gouvernement Lesage a l'intention de marcher à la suite de Me Wagner vers un nouveau duplessisme ou si les membres du Cabinet provincial auront le courage de dénoncer l'ennemi des libertés qui siège avec eux.

DU 23 au 27 novembre:

"LA CORNE AU TRÉSOR"

Le comité de l'Entraide Universitaire Mondiale sur le campus de l'Université n'est qu'un infime maillon de l'immense chaîne groupant les universitaires, étudiants et professeurs de 44 pays dans un but de coopération internationale.

Cette coopération joue surtout en faveur d'une aide aux étudiants de pays moins favorisés; elle revêt de multiples formes:

- Octroi de bourses à des étudiants,
- Services d'accueil et de bien-être pour les étudiants étrangers,

— Subventions pour l'établissement de dispensaires, cantines, bibliothèques, auberges... dans les pays en voie de développement, etc...

Les privilégiés que nous sommes, se doivent de participer à cette oeuvre généreuse; l'occasion nous en sera bientôt offerte puisque du 23 au 27 novembre, la traditionnelle Corne au Trésor (1), s'installera sur le campus de l'Université de Montréal.

Cette Corne au Trésor constitue pour nous une chance inouïe de se procurer à bon

compte des articles d'artisanat en provenance de plusieurs pays. Ces articles sont choisis pour le caractère d'exotisme, de rareté ou de bizarrerie, donc susceptible d'éveiller l'intérêt de chacun.

A l'approche de la Noël, c'est une magnifique occasion pour nous de charmer l'être aimé en lui offrant un présent défiant toute banalité, mais aussi de témoigner notre solidarité à ces étudiants du tiers-monde, nos frères.

Comité
Universitaire
de l'EUM

(1) une initiative de l'EUM.



Les BLAZERS sont de mise

De mise en de si nombreuses occasions, les blazers montrent de plus en plus le bon goût de celui qui le porte.

Mais regardez les nouveaux: Minces, élancés, de style à épaules naturelles. Confection authentique traditionnelle avec ouverture avant en crochet, coutures soulevées, bords finis à la main et poches cousues. Et les couleurs! Bourgogne, gris, bleu français, vert bouteille, vert olive, chameau, marin et noir. Taillés dans une riche flanelle tout laine et "hopsak" pour une ligne naturelle du blazer classique.

SEULEMENT \$36.95

PORT O'CALL

VETEMENTS AUTHENTIQUES SIGNES

TIP TOP TAILORS

Pour mieux vous servir, Tip Top Tailors est ouvert jusqu'à 9 hres les jeudi et vendredi à 488 ouest, rue Ste-Catherine, 861-1561-62 et ouvert jusqu'à 9:30 hres au Centre d'achats Boulevard, 4262 est, rue Jean-Talon, 722-4621-22. Escompte de 10% pour les étudiants sur le vêtement seulement. Cette offre n'est pas valable pour les articles de mercerie.

EDITO

Cosmopolis

doit s'intégrer à l'A.G.E.U.M.

"Nous voulions faire choc dans le public!" C'est ce que nous déclarait M. Yathay Pin, président de Cosmopolis, au sujet d'un communiqué de presse qu'il avait lui-même signé. Le procédé n'a rien de répréhensible en soi. Cependant, le genre demande quand même un peu de rigueur. M. Pin écrit au nom des étudiants étrangers: "... Mais la pire des choses c'est qu'on nous oublie complètement, qu'on se bouche les oreilles quand nous voulons revendiquer quelque chose..." Nous nous voyons ici dans l'obligation de le taxer de malhonnêteté. Le président de l'A.G.E.U.M. nous a notamment déclaré que lui et le vice-président aux affaires publiques avaient passé "deux mois à raison de deux fois par semaine l'été dernier, à discuter avec eux". Est-ce là oublier des gens et se boucher les oreilles?

M. Pin écrit également: "Les étudiants étrangers sont condamnés à n'avoir jamais de représentants..." A cela, nous pouvons répondre qu'ils le veulent bien. On leur offre depuis déjà fort longtemps un statut spécial au sein de l'A.G.E.U.M.: ils éliraient leur président qui aurait les mêmes droits que tous les directeurs de comités, y compris le droit de participer aux délibérations du Conseil, ils auraient complète autonomie, sauf au niveau des finances, leur budget serait voté par le Conseil et ils devraient être soumis au contrôle financier de l'administrateur et du vice-président à l'administration. Cette dernière restriction est tout à fait normale; n'est-ce que par précaution, il faut une surveillance quelconque quand il s'agit d'argent. L'A.G.E.U.M. ne peut en aucun cas déroger à cette règle.

Il est aussi inexact de dire que les étudiants étrangers sont privés de toute représentation. Nous comprenons très bien qu'il n'est pas un représentant attiré, mais M.

Georges Zakarian, vice-président à l'administration, fait bel et bien partie du groupe des étudiants dits étrangers. Il y a toujours eu au moins un ou deux étudiants étrangers qui ont siégé au Conseil de l'A.G.E.U.M. du moins pour les trois dernières années.

Si nous analysons sérieusement les revendications de Cosmopolis, nous nous rendons compte qu'elles ne posent de problèmes qu'au niveau des finances. Ils ont déjà le droit de parole. L'A.G.E.U.M. leur a fait savoir qu'elle acceptait de les laisser nommer eux-mêmes leur directeur, ce qui d'ailleurs est tout à fait normal. Quant au droit de vote, disons tout d'abord qu'il leur serait plus ou moins "utile". De bons arguments valent cent votes. Mais là n'est pas le point. Accorder le droit de vote à Cosmopolis serait un geste ridicule. On ne se moque pas de la démocratie comme cela. Pourquoi donc leur accorderait-on un double vote?

Cosmopolis demande une ristourne (50%) sur la cotisation que les étudiants étrangers paient à l'A.G.E.U.M. Disons à prime abord que c'est irréaliste. Les étudiants étrangers bénéficient autant que les autres des services offerts par l'A.G.E.U.M. — même ceux comme l'U.G.E.Q. ou les affaires nationales. Ces organismes travaillent au service de la société et toute amélioration obtenue par ces comités profitera aux étudiants étrangers autant qu'aux étudiants canadiens. Bénéficiant des mêmes services, il n'y a aucune raison pour qu'ils paient moins. L'A.G.E.U.M. peut cependant leur voter un octroi. Mais, nécessairement, leur budget sera soumis à l'administration générale.

Il est bon de souligner la façon très simpliste de M. Pin de compter ses membres. Selon lui, il y a quelque six cents étudiants qui ne sont pas Québécois. Il y a donc six cents membres, cotisations payées ou non.

Ne jouons pas à l'autruche. Cette déclaration tente de cacher un malaise pourtant assez évident au sein de Cosmopolis. Bon nombre d'étudiants refusent d'adhérer à ce comité de l'association — on ne sait plus trop — pour la bonne raison qu'ils n'en sont pas satisfaits du tout. Ces étudiants veulent être des étudiants à part entière au Québec et jusqu'à maintenant ce n'est pas Cosmopolis qui les y aidera.

Il faut qu'un comité de l'A.G.E.U.M. s'occupe des problèmes particuliers des étudiants étrangers, qu'il facilite leur adaptation au milieu. Il faut aussi un comité de l'A.G.E.U.M. qui réponde aux aspirations des étudiants Canadiens désireux de s'enrichir au contact de leurs confrères d'autres pays. Il faut en somme un comité de l'A.G.E.U.M. qui s'occupe de multiplier les contacts entre étudiants étrangers et étudiants Canadiens. Cela nous paraît être le rôle de Cosmopolis. Que Cosmopolis cesse de faire la pluie et le beau temps en faisant bande à part. L'intégration de Cosmopolis à l'A.G.E.U.M. est la première mesure à prendre pour multiplier les contacts entre étudiants Canadiens et étudiants étrangers.

Il est à souhaiter qu'on en arrive à un accord au plus tôt. La réputation de l'A.G.E.U.M. est une fois de plus en jeu, quoiqu'on ne puisse la blâmer en aucune façon. La bonne entente est une chose à viser, mais nous n'avons pas à faire tous les compromis. Il faudrait plus de contacts, plus de discussions ouvertes. Lorsque, enfin, le président de Cosmopolis s'est présenté à la dernière réunion de l'A.G.E.U.M., on a déjà pu soupeser le problème. On peut maintenant envisager des solutions véritables et, surtout, durables.

Roger SOUBLIERE.

Le recteur et la gratuité scolaire

A l'occasion du lancement de la campagne du Prêt d'Honneur, Mgr Lussier fit une déclaration qui en surprit plusieurs. En effet, c'était la première fois, si nous n'en présumons, que le recteur de l'Université de Montréal se déclarait si ouvertement sur la gratuité scolaire.

"Il y a toujours chez le recteur et ceux qui l'entourent une inquiétude à plusieurs facettes quant au succès de la campagne du Prêt d'Honneur et quant à l'attitude des étudiants. Je suis très heureux de l'attitude des étudiants cette année. Le fait de participer au

Prêt d'Honneur ne veut pas dire que l'on ne continuera pas à travailler pour la gratuité scolaire. Il n'y a pas d'opposition entre la poursuite de la gratuité scolaire et un organisme qui répond à des besoins très grands et très urgents."

"Il en va un peu de la faute de l'Université lorsqu'elle augmente les frais. Je vais vous livrer le fruit d'une étude à l'échelle du Canada. Par exemple le coût de revient d'un étudiant dans une faculté donnée, par année, à l'Université se chiffre à \$3,300. Si nous demandons aux étudiants de

payer, c'est que nous sommes forcés par les circonstances."

"Dans l'avenir, si la gratuité scolaire et l'allocation d'étude sont suffisamment larges, il y aura pour les Canadiens français une nouvelle orientation à donner aux sommes actuellement employées au Prêt d'Honneur."

"Certains qui passeront aux portes auront des discours malveillants sur les étudiants. J'aimerais être là pour les défendre."

"Les étudiants ne savent pas ce que leur réserve l'avenir. Alors, s'inquiètent et

se posent des questions. Il n'est pas surprenant de trouver chez eux des mouvements d'inquiétude et d'agitation. Les étudiants ont besoin qu'on les voit comme l'avenir, ils ont besoin de notre confiance. Il faut voir nos jeunes comme la fine fleur de notre groupe. Il faut les voir avec tout ce qu'ils représentent de beauté et de vérité. Sinon, autant ne pas se dire dans le groupe canadien-français et entrer dans le groupe des autres."

"Ils appartiennent à une génération qui n'a pas le même avenir que nous avons,

les mêmes ouvertures. Ils savent que la vie qu'ils auront est extrêmement complexe. La formation qu'ils acquièrent aujourd'hui est bonne pour quinze (15) ans lorsque pour nous, elle était bonne pour toute la vie."

"Je souhaite que les fonds aillent toujours grandissants et je souhaite aussi que nous puissions être très fiers après la campagne en tant que Canadiens français, d'avoir fait un succès de la campagne par excellence, celle pour les étudiants."

Chantal GAGNON

● La lutte contre le communisme

Bona ne répond pas

Jésus
Marie
Joseph
Bona
Honorable Bona Arsenault,
Ministre sans portefeuille,
Sacré à terre de la province,
Québec.

Très Honorable Honorable,
Je dois vous avouer quelque peu ma déception de ne pas avoir reçu de réponse à ma première missive. Je me console en pensant que peut-être vos activités désinfiltrantes de la fin de semaine vous en ont empêché.

Le discours qu'a prononcé récemment votre confrère M. Emilien Lafrance vous a sûrement fait aussi chaud au cœur qu'à moi-même il m'a fait chaud. Les dénonciations de l'alcoolisme et du matérialisme athée sont un apport important dans l'évolution de La Cause, de Votre Cause, de ma Cause, j'ose dire de Notre Cause. M. Lafrance a eu rai-

son d'établir un lien entre ceux qui professent le matérialisme athée et ceux qui professent le communisme. D'ailleurs, n'y a-t-il pas plus ivrognes que les Russes avec leur vodka?

Ce que je vais vous confier maintenant relève presque du secret d'Etat. Si je suis au courant, c'est grâce à mes contacts et à mon infiltration dans certains milieux interlopes de la librairie dominicaine. Il paraîtrait que le ministre du Bien-être et de la Famille s'apprête à présenter une série de lois permettant le contrôle de la sexualité dans le mariage. Selon ses normes, les relations avec une tierce personne devraient être limitées à une fois la semaine, deux fois durant le temps des sessions; ceci, pour empêcher la famille de se désagréger. (sic)

Quant à Lorenzo Paré, cet apôtre acharné de la lutte contre le communisme, il serait bientôt nommé Directeur

du bureau de la Censure, ce qui aurait pour effet immédiat le rétablissement d'une morale cinématographique au Québec. A ce sujet je tiens à vous faire remarquer que le déploiement de policiers avec matraques de deux pieds de long dans les mains, n'aide certainement pas à chasser de la tête de notre belle jeunesse les idées obscènes et grossières.

Excusez-moi d'insister encore, mais un mot de votre part serait un baume bienfaisant sur mon cœur ravi et en mouvement. Je vous réitère mon admiration et mon obligeance la plus obligée et je porte à votre réflexion cette pensée de sainte Agapit: "Alea jacta est".

Votre en notre Lesage,
La Bombe Hardie,
32, rue des Fortifications,
Dinamit Lake,
Co. Matapette Dira,
Québec.

Commentaire

La gratuité scolaire: un sujet d'écriture

Depuis bientôt dix ans l'on parle beaucoup, dans les universités de la province de Québec, de la gratuité scolaire et du pré-salaire, etc... Au point de vue pratique, dans les faits: Fageccq suggère vaguement la gratuité des frais, l'Ageum au congrès de 1964 passe cette proposition au second plan.

Ainsi, depuis deux ou trois ans, au moment de la rentrée, c'est-à-dire au mois de septembre, octobre et novembre l'on parle beaucoup de la gratuité scolaire. Après: rien. Aujourd'hui on semble ménager la chèvre et le chou. Parti avec un syndicat de pression nous aboutissons à une sclérose, à une conservation bête de quelques privilèges. Le Prêt d'Honneur est un de ceux-là.

Avec le temps, sommes-nous en train d'oublier "nos milliers de membres moraux" qui ne sont pas à l'Université mais qui devraient y être? Notre action étudiante encore vagissante serait-elle étouffée par un excès de sagesse qui y voudrait nous lier aux besoins de la collectivité seulement sur le plan théo-

rique? Peut-être un jour aurons-nous assez faim de justice sociale pour dévorer "ces chipies" humanitaires, ces dérisions maquillées, qui servent d'exorcismes face aux vrais problèmes que pose l'éducation.

Il ne s'agit pas de faire de l'agitation un principe d'agir mais de créer des modalités pratiques à notre action étudiante. Il faut sortir du ravisement ouaté dans lequel nous plonge nos structures en formation, et créer des outils pour déchirer ces statues de beurre taillées par nos cléricatures civiles que sont quelques corps intermédiaires qui ne représentent personne.

En grattant de nos ongles ce lourd compromis de taille que constitue notre gouvernement l'on parviendra peut-être à force d'usure et de reprise à faire de la gratuité scolaire une réalité de tous les jours et non un sujet d'écriture pour les deux ou trois mois qui suivent la rentrée.

Jan STAFFORD

diplômés!

IMPERIAL OIL EST À LA RECHERCHE...

d'enthousiasme—de puissance créatrice—d'initiative—d'un esprit scrutateur: ce sont les qualités qu'elle exige de ses représentants des ventes, nouveaux chercheurs scientifiques, ingénieurs, analystes, économistes, etc., ces directeurs de demain.

VOUS CROYEZ POSSÉDER CES QUALITÉS?

Si votre réponse est affirmative, nous serions ravis de nous entretenir avec vous. IMPERIAL OIL fait plus de recherches dans tous les secteurs de l'industrie pétrolière que toutes les autres compagnies d'huile réunies. Pour continuer à conserver le premier rang dans l'industrie et afin de promouvoir l'expansion continue de notre compagnie, nous comptons fortement sur les idées nouvelles et originales, les nouveaux points de vue, les nouveaux concepts. Si vous pensez avoir ces talents, les récompenses sont intéressantes—occasions illimitées de se tailler une carrière, conditions et facilités de travail excellentes, salaire généreux et programme de prestations. Demandez maintenant une entrevue pour discuter de votre avenir avec l'officier de recrutement de l'IMPERIAL OIL lorsqu'il passera à votre université. Pour de plus amples informations, surveillez les tableaux d'affiche du campus.



IMPERIAL OIL OFFRE PLUS AUJOURD'HUI... PLUS DEMAIN

En marge de la dernière réunion de l'AGEUM

L'affaire Cosmopolis: impasse

A la dernière réunion du Conseil de l'AGEUM, le président de COSMOPOLIS, M. Yathay Pin, avait été invité par le Conseil à soulever à la réunion les revendications des étudiants étrangers, membres de COSMOPOLIS.

M. Yathay Pin nous déclara qu'il y avait une nécessité de solutions particulières pour le groupe qu'il représentait à cause justement du caractère particulier de Cosmopolis.

Il ajoutait: "L'AGEUM a une politique essentiellement "Au service de la nation". C'est en faisant cette politique que l'AGEUM a oublié les étudiants étrangers. Cosmopolis, par contre est l'association des étudiants étrangers et est à leur service".

Le président de Cosmopolis demanda donc au Conseil de remettre 50% de la cotisation des étudiants étrangers à l'AGEUM à Cosmopolis. Il demanda, de plus, droit de parole et droit de vote au Conseil de l'AGEUM. Les étudiants étrangers ne peuvent être officiers de l'AGEUM car ils n'ont rien à voir dans la politique nationale du Québec.

A ces arguments, le président de l'AGEUM répondit: "Loin de nous la pensée d'écarter les étudiants étrangers de quelque façon que ce soit. Si nous voulons favoriser leur regroupement, leur intégration, il

y a certaines technilités". Le président de l'AGEUM propose alors de donner à Cosmopolis un statut égal à celui du Choeur des étudiants, pour Cosmopolis.

Après une chaude discussion et diverses prises de position, le Conseil sembla favoriser nettement la proposition du président de l'AGEUM plutôt que celle du président de Cosmopolis. Celui-ci se retirant de la réunion

déclara qu'"une fois de plus, le Conseil de l'AGEUM démontrait qu'il se refusait à accepter vraiment les étudiants étrangers; que Cosmopolis ne pouvait permettre à l'AGEUM de s'immiscer dans ses affaires internes même si c'était celle-ci qui finançait Cosmopolis, etc.". L'item fut déclaré clos pour cette réunion.

Chantal GAGNON

le Quartier Latin

journal bihebdomadaire

des Etudiants de l'Université de Montréal

Publié par l'A.O.E.U.M.
Membre de la Presse Etudiante Nationale

Directeur: **Sergo Ménard**
Assistant directeur: **Jacques Elliott**
Rédacteur en chef: **Daniel Latouche**
Chef des nouvelles: **Chantal Gagnon**
Directeur artistique: **Jules Arbec**
Sec. de la rédaction: **Jan Stafford**

Editorialistes: **Guy Dancosse, Claude Girard, Roger Soublière, Jacques Trudel.**

Chargés de chroniques: **Claude Bachand (affaires internationales), Claude Blouin (affaires nationales), Daniel Latouche (nouvelles étudiantes internationales), François Leduc (politique), Jean-Yves Sinclair (éducation).**
Maquettiste: **Michel Bourdon.**

Publicité: **Georges Lefebvre — 739-4777**

Abonnement pour l'année universitaire: **\$3.00**

C.P. 6128 — Local 707 — 738-9616
2222, ave Maplewood, Montréal 26

Imprimé à 8430, rue Coograin,
Montréal



100 MICHEL PROVOST,
Imprimeur

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Les opinions émises dans ce journal ne sont pas nécessairement celles de l'A.O.E.U.M.

PAS VRAI P AS VRAI PA

Distingué conférencier

M. Yves Dumoulin, réalisateur à la Société Radio-Canada, était la semaine dernière le conférencier invité des étudiants du Collège Marie-Anne dans le cadre de la semaine de l'orientation professionnelle. M. Dumoulin a expliqué à ses jeunes auditrices le métier complexe de réalisateur de télévision. "Parmi les qualités requises pour être un bon réalisateur de télévision, de dire M. Dumoulin, vient en premier lieu l'imagination créatrice". Les jeunes filles ont bien aimé l'exposé de M. Dumoulin, qui réalise la populaire émission "La Poule aux Oeufs d'Or".

L'esprit de famille

Dans le dernier numéro de la revue de gauche "Relations", M. Emilien Lafrance (Ministre de la Famille) et Mgr Iréné Lussier (recteur de l'Université de Montréal) font connaître leur façon de voir la société canadienne-française. Dans l'article que les deux intellectuels ont rédigé en collaboration, ils affirment que le seul rapport qui puisse protéger notre peuple contre les dangers de l'alcoolisme et du matérialisme, c'est l'esprit de famille...

Félicitations

M. Serge Ménard, directeur du journal "Le Quartier Latin" vient de se voir accorder un prêt de \$1,000 par le Prêt d'Honneur. Le curé de sa paroisse, Mgr Ryan, nous a déclaré qu'il se réjouit de voir l'une de ses ouailles obtenir ainsi l'argent nécessaire à la poursuite de ses études. "Cela est une autre preuve, nous affirma-t-il, de la nécessité de cette oeuvre catholique...". Selon lui, il est toujours possible à un Canadien français catholique d'emprunter à 6% ou plus les sommes dont il a besoin pour accéder à une plus grande éducation. Bien plus, toujours selon notre interlocuteur, M. Ménard aurait, s'il lui avait décidé de devenir prêtre, continué ses études de façon absolument gratuite grâce à "Oeuvre des Vocations Tardives".

Le duplessisme

M. Daniel Johnson, chef de l'Union Nationale, a convoqué la presse hier soir afin de faire une importante déclaration. Le chef de l'opposition s'en est alors pris aux récentes déclarations du secrétaire de la province, M. Bona Arsenault. Selon le député de Bagot, une telle chasse aux sorcières constitue de toute évidence un retour au duplessisme.

Y. LASU DU SOURD.

Des gars de Poly visitent Manicouagan, Cet immense chantier en pleine forêt

Un groupe de futurs ingénieurs (4^e et 5^e année) de Poly s'est rendu dernièrement à l'aménagement des barrages Manicouagan 2 et 5. Le but de cette visite était, pour la plupart des gars, de comparer avec la réalité tout ce qui a été dit sur Manic; ils n'ont pas été déçus par ce déploiement de technique inusitée en pleine forêt.

Le choix de l'avion comme mode de transport a été très sage; autrement, il aurait fallu employer les 2 jours qu'a duré la visite pour parcourir les 500 milles entre Montréal et Manic 5. Le voyage a débuté à Dorval, le jeudi 22 octobre à 8 heures a.m. et l'avion s'est posé à Manic 5 vers midi, ayant été un peu retardé à cause des 7 pouces de neige qui se trouvaient sur la piste.

Après le dîner, on se rend à la salle de conférences, où il y a explication de la maquette du barrage Manicouagan 5. Après ce bref exposé, l'autobus scolaire de l'endroit est mis à notre disposition pour parcourir les installations, visiter les différents points d'intérêt. Un jeune ingénieur, M. Ducharme, parvient seul à se débrouiller avec les nombreuses questions techniques que lui posent les étudiants.

On a appris que le bétonnage avait cessé depuis une semaine à cause des températures à 40 degrés qui empêchent le contrôle de la prise du béton. Déjà, une grosse partie du chantier avait commencé à hiberner, c'est-à-dire à chômer. Actuellement, environ 100 ouvriers sont mis à pied quotidiennement. On ne garde que 500 à 600 personnes durant l'hiver. Ce sont les ouvriers spécialisés, les ingénieurs, certains contremaîtres.

Depuis une semaine, on est à compléter l'obturation des canaux de dérivation afin de commencer l'emmagasinement de l'eau lequel durera 7 ans. Le bassin ainsi formé aura 800 milles carrés et accumulera 5,000 milliards de pieds cubes. C'est beaucoup! Ces chiffres rangent le complexe Manicouagan au 4^e rang dans le monde pour la grandeur de son réservoir. Une fois les aménagements terminés, la rivière sera étagée en 4 bassins, soient ceux de Manic 1, 2, 3 et 5.

Il nous a fallu se rendre sur le chantier pour le croire. C'est gigantesque! On a pu réaliser, au cours d'un entretien avec M. Amyot, ingénieur, que la coordination de ces travaux n'est pas de tout repos.

Le barrage n'en est qu'au tiers de sa hauteur finale, et les problèmes commencent à surgir, des problèmes qui n'avaient pas été prévus sur les plans originaux; il y a, sans cesse, des modifications qu'il faut apporter. Il faut, par

exemple, étancher des failles ou discontinuités dans la structure rocheuse; il a fallu, cet été, agencer la coulée avec les variations de température, ajouter de la glace dans le béton au besoin.

Un laboratoire d'essai sur les matériaux contrôle toute la coulée. Des échantillons sont soumis à différents essais qui reproduisent les mêmes conditions de travail du matériau. On en vérifie la résistance et la perméabilité. Ce contrôle est très important car on ne peut imaginer les conséquences d'une rupture, si minime soit-elle. L'usine de production des agrégats fonctionne au ralenti, ainsi que les bétonnières, la coulée étant interrompue. On travaille actuellement à l'emplacement de la future usine hydroélectrique qui produira les 1,800,000 CV: on fait sauter le roc à la dynamite et on ramasse les débris pour en faire des agrégats à béton. Au-dessus du barrage, dans le même axe, sont installés trois blondins qui transportent le béton vers les points de coulée. Ce système de câbles reliant les 2 montagnes nous donne une idée de ce que sera la crête du mur de retenue. Toutes les barres qui ont été dressées là ne le sont que provisoirement. Elles sont démontables et seront utilisées dans d'autres chantiers. A 7 milles de l'emplacement du barrage, au lac Louise, il y a le parc de roulettes, pour ceux qui sont installés avec leur famille, et l'aéroport.

Le soir de cette première journée, comme on s'y attendait, beaucoup de gars sont allés à la taverne, quelques-uns au cinéma et d'autres au Centre des loisirs. A la fermeture de la taverne, il y avait encore le club réservé aux contremaîtres; plusieurs y sont allés faire le plein pour ensuite se coucher très heureux.

Le lendemain, on part vers 10 heures pour Manic 2. De Baie Comeau, on s'y rend par autobus. Ici, l'accueil est différent; 3 jeunes ingénieurs sont chargés de faire la tournée des chantiers. Ceux-ci n'ont pas la même envergure, les problèmes posés ne sont pas les mêmes et le type de barrage est différent. La centrale hydroélectrique est en voie d'achèvement et on y procède à l'installation des turbines. Ici, l'emmagasinement de l'eau du réservoir ne dure que 6 mois. Les procédés de coulage et de contrôle du béton sont sensiblement les mêmes qu'à Manic 5. A proximité du barrage se trouve le poste de manoeuvre d'où partent les lignes à haute tension.

A Manicouagan-2, l'accueil est très bien; les gens semblent plus ouverts et s'y sentent moins isolés. Les communications sont plus faciles, les ouvriers peuvent facilement descendre à Baie-Comeau et y trouver les distractions qui leur manquent. Cependant, on a remarqué dans les deux camps, les efforts qui sont faits pour vaincre la monotonie. Les

sports ont une grande importance et la compétition sportive est un bon moyen de ne pas succomber à l'ennui.

Les ouvriers travaillent un minimum de dix heures par jour et gagnent un salaire minimum de \$2.50 de l'heure, dont ce n'est pas la poésie des lieux qui les attirent à Manic. Malheureusement, la plupart des ouvriers congédiés cet automne, vont chômer cet hiver; quelques-uns d'entre eux reviendront au printemps. La totalité de la main d'oeuvre vient de la Gaspésie et de la Côte Nord.

Comme les contacts avec ces ouvriers ont été assez peu favorisés et que l'aspect technique devait retenir davantage notre attention, les autres détails sur leurs conditions de travail et de vie sont assez imprécis. L'accueil assez froid qui a caractérisé la visite à Manic-5 est explicable du fait que le temps des visites officielles est maintenant terminé et le service de relations extérieures est maintenant dans la boue-à-mites pour l'hiver.

Jean LAFLEUR

L'AGEUM présente

SAMEDI, 14 NOVEMBRE

AU 5^e ÉTAGE

la SOIREE DANSANTE

ORCHESTRE : PIETRO ROSSI

Admission : (par couple)

Membres : \$1.75

Non-membres : \$2.25

ACTIVITES SOCIALES

CINÉ-CAMPUS

★ **SOIRÉE ROSSELLINI** ★

8 h. 00 p.m. — "ALLEMAGNE, ANNEE ZERO"

(version française)

9 h. 30 p.m. — "VOYAGE EN ITALIE"

(italien, s.-t. français)

avec INGRID BERGMAN

GRATUIT POUR LES MEMBRES DE L'A.G.E.U.M.

SAMEDI, le 14 NOVEMBRE, 8.00 h. p.m., AUDITORIUM U. de M.

Les "petites" facultés seront-elles exclues du Congrès de Fondation de l'U.G.E.Q.?

Assurance Automobile
Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR
ETUDIANTS UNIVERSITAIRES
ET PROFESSEURS

L.-M. DESILETS
ASSURANCES
Montréal : 861-5395
Québec : L.A. 4-7533

7 étudiants ou étudiantes demandés pour travail intéressant — matin, après-midi ou soir — pour rendez-vous :
A. ROCK, 273-1252

SEMINAIRE D'ETUDE au CHILI

Quand ? : ETE 1965
Prix : DEFRAIE PAR UNE BOURSE D'ETUDE
Frais de scolarité pour l'année suivante ?
POSSIBILITE D'UNE AUTRE BOURSE
Date limite pour poser sa candidature :
LE 23 NOVEMBRE 1964
Feuille d'inscription : SECRETARIAT DE
L'A.G.E.U.M., CH. 306 — CENTRE SOCIAL
Renseignements: RONALD SABOURIN, 731-1382

Une "VOLKS 65" ... vous désirez?

Par l'entremise de l'A.G.E.U.M.
vous pouvez obtenir

au prix de \$1,755 — régulier
et de \$1,970 — de luxe
et avec possibilité de paiements mensuels de \$25.00
avec versement initial de \$100

De plus à la fin de l'année, l'A.G.E.U.M. vous remettra une ristourne selon les ventes totales et d'après l'échelle suivante :

1 à 10 VOLKS vendues	=	2%	de	votre	coût	d'achat
10 à 20 " " "	=	4%	"	"	"	"
20 et plus " " "	=	6%	"	"	"	"

Pour bénéficier de ces avantages vous devrez vous procurer un bon de commande à l'A.G.E.U.M., Ch. 306, afin d'établir un contrôle sur les ventes et les ristournes possibles

UN SERVICE DE L'A.G.E.U.M.

Un travail immense s'est effectué depuis au moins un an et demie en vue de la fondation de l'Union Générale des Etudiants du Québec. Des représentants des sept fédérations d'étudiants (Association Générale des Collèges Classiques du Québec, des Normaliens du Québec, Organisation Générale des étudiants de l'enseignement spécialisé du Québec, Association des Etudiantes infirmières, Association Générale des étudiants des Universités de Laval, Sherbrooke et Montréal.) actuellement constituées ont formé un comité provisoire qui s'est chargé de préparer le Congrès de Fondation qui se tiendra du 12 au 15 novembre 1964 à l'Université de Montréal.

Tous conviennent que le Comité provisoire devait en arriver à choisir une certaine technique pour la convocation des associations étudiantes du Québec. Des options étaient alors en jeu qui feront l'objet de débats au Congrès. Je ne veux pas entrer ici dans ce débat mais porter à l'attention des étudiants qu'une très sérieuse confusion existe dans le barème imposé aux associations locales invitées au Congrès de fondation.

Barème imposé

Le Comité provisoire de l'U.G.E.Q. exige qu'une association étudiante qui veut avoir droit de parole et de vote, ait au moins quatre cent (400) membres; sinon il faut que des associations locales se groupent pour former ce nombre et cela au Congrès de Fondation? ... Ce barème est injuste (2) et voici pourquoi :

Conséquences de ce barème

Au moment où les étudiants du Québec vont former une super-structure qui voudra diminuer le phénomène "masse étudiante" pour augmenter le phénomène "groupe" (à ici une connotation beaucoup plus humaine), il faut absolument éviter que le premier acte officiel de cet organisme soit entaché d'un "privilegialisme" (vient du français "privilege" et du jargon "gialisme"). En effet si le Comité provisoire de l'U.G.E.Q. ne se ravise pas, seules les "grosses" (3) associations auront le privilège d'être représentées au Congrès sans que leur voix soit diluée dans une association de deux associations! Ce qui veut dire concrètement que deux Ecoles Normales seulement sur 83 auront ce privilège, aucun (0) hôpital sur 44 ne l'aura; beaucoup de collèges classiques, de facultés et d'instituts seront aussi frustrés.

Un exemple fera mieux saisir ce qui est en jeu : il y a 6

ou 7 ans, l'Association des étudiants de Sciences Sociales de Montréal (et peut-être aussi de Québec) n'aurait fort probablement pas pu être représentée au Congrès de Fondation selon le barème imposé (aujourd'hui cette faculté a 944 inscriptions); pourtant nous comprenons que l'apport d'un étudiant en tant qu'étudiant en sciences sociales est irremplaçable et que nous y perdons lorsque celui-ci doit se diluer! Cet exemple, à mon avis, fait ressortir l'erreur profonde que l'on commet lorsque l'on demande à des associations locales de nier jusqu'à un certain point leur personnalité propre sous prétexte... qu'il y aura trop de monde! Il faut être conséquent avec sa pensée. On l'est à l'A.G.E.U.M. puisqu'on ne conteste aucunement que chaque faculté ait au moins une voix au Conseil de Direction : on l'est sans doute dans les Fédérations et on ne voudrait plus l'être au niveau de l'U.G.E.Q., encore un coup sous prétexte qu'il y aura trop de monde! Le Comité Provisoire lui-même admet ce principe au niveau du Comité de Coordination : on propose que trois membres par fédération soient présentés au Conseil de Coordination; on ne semble pas ici tellement préoccupé du nombre d'étudiants représentés; on reconnaît plutôt semble-t-il, la personnalité de chaque Fédération. Pourquoi la même ligne de pensée n'a-t-elle pas été suivie jusqu'au bout? Pourquoi la personnalité de chaque Association n'a-t-elle pas été reconnue pour le Congrès de Fondation de l'U.G.E.Q.?

Comment se fait-il que le Comité Provisoire n'ait pas vu qu'en imposant le barème déjà mentionné, automatiquement, les 44 Association d'étudiantes infirmières étaient rejetées dans leur personnalité propre. Je me suis entretenu à ce sujet avec Mlle Marguerite Bélanger, présidente de l'Association des étudiantes de l'Hôpital Saint-Luc, et elle me disait : "Une présence locale au Congrès nous permettrait de nous intéresser davantage à l'U.G.E.Q. — A présent notre intérêt est diminué — Si nous avions eu 400 membres nous aurions nous-mêmes envoyé une représentante — S'unir? c'est beaucoup de "chichi" et en fait, ne perdons-nous pas notre représentante! — S'il y avait changement de situation nous serions d'accord comme nous avons été d'accord pour déléguer nos pouvoirs à la Fédé étant donné les circonstances". Ceci se passe de commentaires.

Enfin il nous faut dire que le barème imposé par le Comité

Provisoire de l'U.G.E.Q. trouve des contradicteurs importants dans la F.T.Q. (Fédération des Travailleurs du Québec) et la C.I.C. (Corporations des Instituteurs Catholiques) qui donnent au moins une voix à toute association locale au Congrès annuel; nous, nous le réclamons d'abord pour le Congrès de Fondation; là, on décidera mais les associations y seront pour décider.

Devant une telle situation, nous avons une proposition très précise à faire; nous voulons suggérer un nouveau barème applicable au Congrès de Fondation seulement puisque nous avons dû faire vite et n'avons pas pu prévoir les conséquences futures de notre suggestion; un comité pourrait réétudier l'affaire.

400 membres et moins —

401-900	"	1	représentant
901-1500	"	2	représentants
1500-2700	"	3	représentants
		4	représentants

E. Normales	85
U. Montréal	38
U. Laval	28
U. Sherbrooke	10
Coll. Class.	90 (?)
Hôpitaux	44
Ins. Tech.	75
Total	370

Scission avant l'union

Nous sommes conscients qu'un tel barème amènerait théoriquement 370 personnes au Congrès de Fondation; pratiquement il y aurait peut-être 200 personnes car les invitations vraiment locales arriveraient trop tard.

Même là nous sentons que c'est une solution de fortune à l'heure qu'il est. Nous constatons que le danger est grand d'une "scission avant l'union"; au moment où cet article doit faire le voyage vers l'imprimerie, nous sentons bien qu'il y a impasse : un groupe d'étudiants a déjà rencontré le Comité Provisoire de l'U.G.E.Q. mais ce dernier n'a pas voulu rien transformer. Nous communiquons aujourd'hui (à moins d'un changement de dernière minute) la substance de cet article à toutes les associations étudiantes locales du Québec leur demandant de protester auprès du Comité Provisoire de l'U.G.E.Q.

Un groupe d'étudiants par Claude FORTIN

(1) "petites" doit s'entendre du nombre de membres et non... de l'importance.

(2) Nous ne disons pas que cela a été fait volontairement, nous constatons un fait.

(3) Il ne faut pas affubler ce terme ni d'un complexe d'infériorité ni d'un complexe de supériorité.

Au devant de l'événement

La confessionnalité, cette inconnue

La confessionnalité est bien mal menée par le temps qui court. Sollicitée par les uns et bousculée par les autres, elle provoque partout des réactions diverses sans que personne ne donne jamais une définition et ne nous dise jamais de quoi il parle quand il nous parle de confessionnalité (cf Quartier Latin No 11, 20 octobre 1964).

M. Bouchard

Quand le professeur Bouchard nous parle de la confessionnalité comme d'un embrigadement, et de la déconfessionnalisation comme d'une exigence de liberté individuelle, de quelle confessionnalité nous parle-t-il ? Un esprit vraiment scientifique n'aurait pas manqué de nous l'indiquer, car la confessionnalité bien comprise ne peut être ni un embrigadement ni une entrave à la juste liberté individuelle. Que ce professeur ait refusé d'assister à la messe du Saint-Esprit en qualité de président de l'Association des professeurs de l'université de Montréal sous prétexte que quelques professeurs ne sont pas catholiques, cela ne prouve rien contre la confessionnalité, cela prouve seulement que ce professeur en cette circonstance s'est montré totalement dépourvu de fierté religieuse et de sens social. Même s'il avait été incroyant M. Bouchard se devait d'assister à cette messe du St-Esprit parce que représentant du corps professoral d'une Université Catholique.

M. Claude Blain

Quand le professeur Claude Blain nous dit que la confessionnalité empêche les croyants "d'être croyants et de l'être en toute liberté" il affirme, mais ne démontre pas. L'histoire des temps modernes sous l'influence du libéralisme rationaliste démontre plutôt le contraire : les masses populaires européennes se sont déchristianisées parce que les cadres sociaux y compris les systèmes scolaires se sont neutralisés. De même lorsqu'il nous avertit qu'une majorité catholique ne peut imposer sa confessionnalité à un corps public, il oublie tout simplement deux distinctions fondamentales, à savoir, la distinction entre un corps public étatique et un corps public intermédiaire, et la distinction entre la confessionnalité qui convient à un individu qui doit faire son salut éternel en professant sa foi religieuse et la confessionnalité qui convient à un corps intermédiaire qui n'a d'autre but que le service de ses membres. Nous trouverions simpliste le raisonnement de quelqu'un qui dirait "Le programme les uns les autres n'est pas vivant parce qu'un programme de par

sa nature n'a ni chair humaine ni sang humain". Ainsi que le mot vivant le mot confessionnel peut revêtir plusieurs sens.

M. Hurtubise

Quand le professeur René Hurtubise se dit pour la déconfessionnalisation parce qu'elle va dans le sens de la liberté d'expression, à quel genre de confessionnalité fait-il allusion ? de quelle liberté d'expression parle-t-il ? de la liberté individuelle ou de la liberté du groupe ? d'une liberté sans limites ou d'une juste liberté limitée par le bien commun ? Le professeur Hurtubise a du moins le rare mérite de reconnaître que la solution idéale d'un problème concret n'est pas facile, alors que les trois autres autorités professorales consultées règlent le problème en un tournemain. (Le professeur Jean Blain ne mérite pas de mention car il n'a pas jugé bon de motiver son opinion.)

La confessionnalité

On voit nettement que dans toutes ces discussions la notion de confessionnalité est confuse. On se demande sans cesse de quoi s'agit-il ? Il s'agit sans doute de confessionnalité. Mais qu'est-ce que la confessionnalité ? C'est ce à quoi nous voulons essayer de répondre. La confessionnalité selon M. Larousse indique une **REFERENCE A UNE PROFESSION DE FOI RELIGIEUSE**. Cette référence n'est pas exactement la même s'il s'agit du culte religieux proprement dit, d'un système d'écoles ou d'un corps intermédiaire.

Le culte public

La Sainte Messe est le centre du culte religieux spécifiquement catholique : le catholique n'a pas d'autres manières d'adorer Dieu publiquement et collectivement. Et il est le seul à pouvoir le faire de cette façon. Les Musulmans, les Juifs, les Bouddhistes ont des formes différentes d'adoration, mais ces formes ne sont pas accessibles au catholique en tant que catholique. Pour lui, la Sainte Messe, culte confessionnel par excellence, se réfère intrinsèquement et intégralement à la profession de foi catholique. Il en est de même si on s'en reporte à la morale et au dogme. C'est donc sur ce plan, plan des choses religieuses proprement dites, que la confessionnalité exige une adhésion entière intégrale, absolue, exclusive et possédée de son sens premier en sa plénitude.

Les écoles

Des écoles confessionnelles catholiques, dans le sens où on l'entend au pays depuis cent cinquante ans, sont des écoles **ADMINISTREES, FINANCEES ET FREQUENTEES** par des membres de religion catholique. Mais dans le cas où les minorités sont trop faibles pour se constituer une commission de syndics, telle que prévue par la loi scolaire (nous nous référons à la situation avant le Bill 60) ces écoles sont ouvertes à tous les élèves. Ainsi étaient admis à Sherbrooke il y a quelques années seize enfants "témoins de Jéhovah" dans les écoles confessionnelles catholiques. Ces enfants, cela va de soi, sont exemptés des cours de religion s'ils le désirent. Ces écoles confessionnelles catholiques, comme l'Université de Montréal elle-même, largement ouvertes aux élèves d'autres confessions, n'en demeurent pas moins confessionnelles. Une école, comme une université, est moins intimement reliée à une profession de foi religieuse que le culte divin proprement dit. Ainsi la confessionnalité d'une école ou d'une Université n'est pas identique à la confessionnalité du culte divin : elle est plus large.

Les corps intermédiaires

Un corps social confessionnel catholique est une institution qui dans la poursuite de son objectif propre se réfère, quand il y a lieu, à la doctrine sociale de l'Eglise. Quand ce corps social comporte dans ses statuts cette référence à la doctrine sociale chrétienne ou la présence d'aumôniers, comme dans les syndicats par exemple, alors ce corps est dit confessionnel de droit. Ces corps sociaux sont ordinairement très largement ouverts aux personnes d'autres confessions religieuses qui ne se trouvent en rien lésées dans leurs droits ou leur pratique religieuse. On voit facilement que pour ces corps sociaux la référence à une profession de foi religieuse n'est plus qu'une référence à une doctrine sociale d'inspiration chrétienne. Or l'adhésion à cette doctrine n'est qu'une attestation que le corps social concerné se conformera aux données du droit naturel et se laissera guider par un ensemble de principes sociaux propres à favoriser l'épanouissement complet de la personne. C'est donc une conception plus vaste de la confessionnalité et aucun non catholique ne peut se sentir lésé par cet exigence de la

droite raison que le Magistère de l'Eglise ne fait qu'endosser. La confessionnalité de tels corps sociaux ou corps intermédiaires comme on dit aujourd'hui n'est donc pas identique à la confessionnalité d'une école et encore moins à la confessionnalité d'un culte public.

Notion analogique

La confessionnalité est une notion analogique, c'est-à-dire un mot qui possède un certain sens fondamental identique dans tous les cas mais avec des différences profondes selon la nature de ces cas. Une civilisation vieillit, une automobile vieillit, une belle femme vieillit : ces trois vieillissements sont nettement différents dans leur nature, leurs effets et leur durée. N'empêche que ces trois sujets vieillissent réellement, chacun selon sa nature. Le culte public catholique, l'école catholique et le syndicat catholique sont tous confessionnels, mais chacun à sa manière, chacun selon sa nature et son objectif propre.

Conclusion

La confessionnalité de l'AGEUM, si on la comprend dans le sens qui convient à un groupement faisant partie d'une Université catholique ou à un syndicat d'étudiants dont la presque totalité des membres sont de foi catholique, ne peut pas être accusée de brimer les libertés individuelles, liberté d'expression ou de pratique religieuse. Nous croyons que la majorité confessionnelle de l'AGEUM a pleinement le droit d'exiger que l'AGEUM s'engage statutairement à s'inspirer de la doctrine sociale chrétienne et à accepter la présence d'aumôniers. La confessionnalité n'exige rien de plus. Refuser cela serait ne rien comprendre à la notion analogique de la confessionnalité.

Robert JODOIN
Luc RACICOT
Jacques BROCHU
Robert CHALIFOUX

N.D.L.R. : Ce texte n'engage en rien le Comité éditorial du Quartier Latin. Si nous acceptons de le publier, c'est que nous croyons à la liberté de parole.

Aluminum Company of Canada, Limited

Des carrières seront offertes en 1965 aux jeunes gens possédant un diplôme universitaire ou postuniversitaire en :

GÉNIE CHIMIQUE
GÉNIE ÉLECTRIQUE
GÉNIE MÉCANIQUE
GÉNIE MÉTALLURGIQUE
CHIMIE "HONNEURS"
MATHÉMATIQUES "HONNEURS"
PHYSIQUE "HONNEURS"
GÉNIE PHYSIQUE
DROIT—SCIENCES SOCIALES
POUR ADMINISTRATION DU PERSONNEL ET RELATIONS INDUSTRIELLES

Nos représentants passeront à votre université les

23, 24, 25, 26, 27 novembre

Demandez à votre service de placement de vous ménager une entrevue et de vous procurer la documentation sur les possibilités de carrières à l'Alcan.



Aluminum Company of Canada, Limited

Entrevue avec Paul Ricoeur (1)

Nous vous présentons une interview qu'a bien voulu nous accorder le philosophe français contemporain, M. Paul Ricoeur, professeur en Sorbonne et professeur invité à l'Université de Montréal. Nous nous sommes adressés au philosophe, au protestant, à l'homme, ce qui explique la diversité des questions abordées.

Robert SENAY — Pour vous, est-ce qu'il y a des affinités entre "foi philosophique" et foi religieuse ?

Paul RICOEUR — Nous ne pouvons certes pas les identifier. Je tiens d'ailleurs à dissocier foi et religion, le rôle de l'Eglise étant pour moi de proposer la forme la plus pure du message évangélique dans sa plus imple expression et sa totale nudité. L'exégèse scientifique m'apparaît comme une entreprise de purification. Il faut bien dissocier l'intention originale et le revêtement culturel, de même le kérygme (1) est irréductible à toute espèce de contenu philosophique. A un second niveau, bien dissocier le revêtement mythologique dans les textes canoniques. Enfin, savoir distinguer l'élaboration ontologothéologique issue principalement de vingt siècles de platonisme. Je suis tout autant sensible à la critique démythologisante à l'intérieur du christianisme qu'à la critique de la religion par le marxisme et la psychanalyse, entre autres. Il s'agit de la reconquête d'un message primitif originellement irréductible : c'est ce que j'appelle une théologie christologique.

R.S. — Si je comprends bien, nous assistons à une concentration pour ce qui est du message et, par contre, à une pluralisation pour ce qui est herméneutiques ? (2)

P.R. — En effet, on n'interprète pas de nulle part ; c'est donc à l'intérieur d'une tradition vivante, d'une communauté, que ce processus se développe. Ainsi, à l'époque des multiples relations entre les diverses communautés, aucune ne peut rester indifférente au travail qui s'effectue dans les autres communautés.

R.S. — Quelles sont les répercussions de l'oecuménisme sur l'exégèse ?

P.R. — Je crois qu'il y a plusieurs oecuménismes. Nous ne nous rendons pas encore bien compte de cet enchevêtrement. Il y a, d'une part, les entreprises risquées d'individus, tel que moi, d'autre part, le travail officiel mené au niveau de gens responsables de leur communauté. Forcément, ils n'ont

pas la même audace, parce qu'ils sont responsables d'un dépôt qu'ils ont à conserver. Ainsi, tout se passe à deux plans, d'une part à un plan institutionnel au niveau des responsables, d'autre part à un plan de la recherche et en particulier de la recherche universitaire.

R.S. — Comment peut-on concilier l'aspect sociologique de l'Eglise et son aspect "dépositaire de la Parole" ?

P.R. — Nous sommes en pleine crise actuellement. Nous assistons à une rupture, à une dissolution des formes traditionnelles, en autant qu'elles représentent la religion. La question se pose peut-être d'un christianisme religieux ou post-religieux. La question s'avère sans doute prématurée pour les hommes d'institution, et aventurée aussi pour les autres car on ne peut exister sans une communauté. Par exemple, je ne peux pas concevoir ce que serait une foi sans prédication, une prédication sans culte, et un culte sans communauté. Certains aspects sociologiques sont nécessairement impliqués dans le christianisme même le plus évangélique. Il faut alors, je crois, aller jusqu'au bout d'un certain processus de culture qui marque la dissolution de certaines formes traditionnelles qui ont représenté un certain âge de la chrétienté. Autrement dit, il n'y a plus de chrétienté et la question est de savoir si le christianisme peut exister sans chrétienté.

R.S. — Croyez-vous que les chrétiens soient assez sensibilisés à la nécessité d'une présentation et d'une incarnation de l'Evangile qui ne soit pas une évasion hors de la réalité ?

P.R. — Nous touchons là à une autre dimension du christianisme, c'est-à-dire sa puissance d'interpellation au monde tel qu'il est. Si nous perdons cette dimension-là, nous sommes effectivement dans une sorte d'évasion. Je crois beaucoup, comme Max Weber, à un modèle moral, c'est-à-dire la pression d'une morale de conviction sur une morale de responsabilité. Les hommes, dans l'action politique, ont à se régler sur une morale de responsabilité qui est l'union du possible et du raisonnable,

morale qui deviendrait cynique ou pragmatique si elle n'était sans cesse aiguillonnée par une morale de conviction, ce qui est le rôle des chrétiens et d'autres aussi. Ainsi, maintenir une certaine utopie dans l'histoire, une utopie de la totalité, de la personne humaine, de la justice. Les encycliques jouent ainsi un rôle de pression du spirituel sur le temporel. Autrement, si cette relation disparaît, le spirituel devient un alibi, il devient ce que Nietzsche et Marx appelaient une "idéologie de fuite".

R.S. — Ainsi, est-ce que nous n'allons pas vers un certain isolement de la communauté chrétienne dans le sens de la réduction quant au nombre d'adhérents ?

P.R. — Cela a toujours été vrai, mais plus ou moins masqué par des structures autoritaires. On ne peut pas comparer une adhésion contrainte, non pas nécessairement par la violence, mais aussi par toutes les formes diffuses de la pression sociale, et une adhésion libre, qu'exige une véritable communauté de foi. Si on reprend certaines paraboles de l'Evangile, le levain dans la pâte, la lumière dans les ténèbres, nous avons bien là une structure de minorité créatrice, avec une masse qu'il faut animer et éclairer. Nous devons concevoir une théologie de la minorité qui, en même temps, serait une théologie d'une Eglise sans pouvoir, une Eglise du témoignage. Tant que l'Eglise n'aura pas perdu toute confusion avec les formes du pouvoir, nous ne serons pas en état de concevoir cette nouvelle forme de christianisme, un christianisme sans chrétienté.

R.S. — Et comment accorder pareille conception avec la primauté du corps des évêques ?

P.R. — Peut-être, même à l'intérieur du catholicisme, on n'est pas encore en état d'imaginer ce que serait cette forme de relations de hiérarchie absolument authentiques dans un corps fraternel, dépouillé des apparences du prestige et de l'autorité publique.

R.S. — Selon vous, est-ce que l'Evangile doit tendre à nous insérer plus lucidement et à la limite, parfaitement, dans le monde ou alors à nous préparer à l'au-delà ?

P.R. — Nous passons certainement d'un régime de chrétienté où l'accent avait été mis sur la préparation à l'au-delà ("cette vallée de larmes qu'il faut traverser") et il nous est

très difficile de départager dans cette espérance ce qui est authentiquement chrétien et ce qui est néo-platonicien ("fuite du monde vers la chère patrie"). Par contre, pour nous qui voyons dans l'Evangile la puissance de fonder des relations humaines authentiques, on peut se demander si nous ne sommes pas en train d'oublier l'autre dimension. Il y a peut-être des époques dans le christianisme avec des accents ; nous sommes certainement dans une époque de christianisme terrien et peut-être en cela sommes-nous dupes des idéaux d'une société de consommation. Nous sommes cependant engagés dans un processus qu'il faut traverser jusqu'au bout.

R.S. — Ainsi, quel serait le rôle propre de l'Eglise, face à l'Etat, dans cette perspective de christianisme terrien ?

P.R. — Il s'agit de jouer le rôle d'impulsion et puis, d'autre part, une fonction de critique permanente de la société : démythifier la société qui nous démythifie. De maintenir la perspective de l'ensemble de l'humanité, ça c'est vraiment la tâche de la catholicité.

R.S. — Ne croyez-vous pas que la pauvreté évangélique n'est pas limitée à une perspective individuelle mais aussi susceptible d'inspirer une nouvelle conception de l'économie ?

P.R. — Ça doit être vrai, en particulier dans la perspective de la société d'abondance vers laquelle nous nous orientons, où une sorte de frénésie du désir s'empare de nous. Il y a déjà une petite tranche de l'humanité qui en entrée dans la société d'abondance et en même temps c'est une perspective pour tous. Toutes les sociétés visent au bien-être. Mais qu'est-ce que le bien-être, quel rapport a-t-il avec le bonheur, voilà le genre de questions dont nous devons maintenir la pression.

R.S. — Est-ce que vous croyez, dans l'histoire, à la possibilité de relations humaines véritables, l'Evangile nous demandant d'y tendre tout au moins ?

P.R. — Là, c'est la dialectique du Royaume de Dieu et de l'action efficace. En somme, le christianisme développe à la fois une espérance immanente à nos actions et, par contre, il y a toujours un surplus par rapport à nos actions historiques. Je crois que c'est ce qui nous distinguerait d'une division technocratique et aus-

si d'une vision marxiste, dans la mesure où c'est une vision technocratique, l'homme créant de toute pièce l'avenir de l'homme, dans une lutte avec la nature dans une action dominante sur les moyens matériels ; cette espèce de prométhéisme est à la fois à la gloire de l'homme militant mais aussi une subtile menace, un piège de la puissance. Aussi le témoignage du christianisme doit-il être paradoxalement celui de l'impuissance ; il y a des expériences qui doivent continuer à être cultivées parmi les hommes, expériences de dépendance, d'obéissance intérieure à l'égard d'une exigence créatrice. Sinon, ce sera la frénésie du "Mauvais Infini" — au sens hégélien du mot — qui s'emparera des hommes.

(A SUIVRE)

Le summum
de l'élégance
pour HOMMES

JADE EAST



Cologne
4 onces
\$4.75



Lotion
après la
barbe
\$3.75

Les hommes distingués savent apprécier les qualités de JADE EAST... tout à fait exceptionnelles.

En vente dans les meilleures merceries et dans les grands magasins

(1) Kérygme : message, bonne nouvelle

(2) Herméneutique : interprétation, déchiffrement

Deuxième revers des Carabins

Samedi dernier, au parc Jarry, les Carabins ont essayé leur deuxième revers d'affilée, en baissant pavillon aux mains des porte-couleurs de l'Université St-Patrick d'Ottawa.

Pourtant, notre équipe avait très bien débuté, en allant compter un toucher dès le début du match, alors que le quart-arrière Gérard Ducharme complétait une passe à Mer-

cel Morgentaler, dans la zone des buts, pour le majeur.

Mais après ce premier succès, nos porte-couleurs ont semblé perdre tout désir de vaincre, et la défensive a semblé incapable de contenir les attaques de l'équipe adversaire, avec le résultat qu'à la demie, Ottawa menait par le compte de 14 à 7.

La deuxième moitié de la

joute fut un peu la répétition de la première, alors que notre unité défensive, a eu toutes les difficultés à contenir les attaques des adversaires, et que notre offensive a semblé manquer un peu de l'aplomb qu'on lui connaît.

Nos Carabins se sont enfin retrouvés après qu'Ottawa eut enregistré un troisième majeur, mais il était déjà trop tard. Ben Côté a enregistré le deuxième touché des Carabins, alors qu'il ne restait que 3 minutes de jeu, et nos porte-couleurs ont tenté par la suite de reprendre le terrain perdu, mais en vain.

La prochaine joute des Carabins aura lieu mercredi soir, contre les Indiens de McGill, et samedi, nos porte-couleurs termineront leur saison en allant rendre visite à l'équipe de l'Université Bishop, à Lennoxville.

Il est à espérer que nos Carabins sauront retrouver leur aplomb des premières joutes, et qu'ils sortiront victorieux de leurs deux dernières joutes.

Les quilles sur le campus

Classement des équipes

Education Physique	15
Poly. I	9
Sciences II	9
Sciences I	8
Poly. II	8
Chirurgie Dent.	5
Inst. Péd.	4
Sciences Soc.	1

Classement individuel

Yvon Hadd (Sciences II)	156
Paul Tétrault (Sciences II)	150
J.-G. Rivard (Poly. I)	149
J.-J. Liard (Poly. I)	146
Claude Bourassa (Sciences I)	146
Jules Gagnon (Educ. Phys.)	145
Pierre Hébert (Sc. Soc.)	145
André Gingras (Sciences II)	144
A. Occhionera (Educ. Phys.)	142
Michel Carrière (Poly. II)	142

Moyenne

Meilleures performances individuelles

Plus haut simple: Yvon Hadd (Sc. II)	256
Plus haut triple: Yvon Hadd (Sc. II)	628

volley-ball:

une performance surhumaine

Dimanche le 1er novembre avait lieu, au Centre Récréatif Maisonneuve, un tournoi provincial de classification dans la ligue de volley-ball de Montréal. Pendant 10 longues heures les portes couleurs de l'Université de Montréal apportèrent une opposition vive et appréciée par les équipes considérées parmi les meilleures au Québec et même au Canada. Il fallait être présent pour apprécier le courage et la détermination de nos gars. Cinq Français et un Canadien-français unirent leurs efforts et représentèrent dignement les couleurs de l'U. et M. Plus de vingt-cinq équipes étaient présentes à ce tournoi. Il semble que le volley-ball connaîtra un essor très considérable dans un

Par : Jean-L. FOISY

avenir rapproché dans la province de Québec. Dans nos collèges classiques et dans les écoles secondaires quarante équipes se sont formées sous la direction de M. Beaulieu de l'école St-Stanislas. Il est à espérer que l'U. de M. supportera chaleureusement son équipe puisque le potentiel futur est immense. Une invitation toute spéciale ici est lancée à tous les bons volleyeurs de l'U. de M. qui veulent se joindre à l'équipe. Les pratiques ont lieu tous les lundis de 6 à 8 heures au gymnase de l'École d'Éducation Physique.

Félicitations encore aux joueurs du 1er novembre et bonne chance dans l'avenir. Du côté féminin, l'équipe de l'U. de M. n'est pas encore formée. Les filles ont très peu répondu à l'appel du département des sports au début de l'année. Aux pratiques du jeudi soir le nombre de filles est si restreint que l'instructeur a peine à former deux équipes.

Souhaitons que les filles répondent aussi bien que les garçons à l'invitation de l'U. de M. reformule.

Jean-Louis FOISY

Société de
Services
Professionnels
INC.

2950, MASSON, suite 201 — 729-2841

La bonne bière de chez nous-



LA PRÉFÉRÉE DU QUÉBEC

Déménager l'Université ?

Le campus est actuellement un chantier de construction; il demeurera longtemps dans cet état, si on en croit les projets mis de l'avant par les autorités; le plan général d'aménagement, et pour bientôt le centre sportif, l'école des H.E.C. et peut-être l'hôpital universitaire.

L'Université est donc sortie de sa torpeur: on va reprendre le temps perdu (et les millions retrouvés) pour construire les édifices rendus indispensables par l'accroissement rapide des besoins.

Les retards et les difficultés rencontrées jusqu'à présent par les autorités ont pu être attribués avec raison à un manque de planification. On semble maintenant vouloir parler à cette lacune; mais il ne faut s'en laisser imposer par le "plan général d'aménagement" rendu public l'année dernière. Ce plan n'était en effet qu'une étude du potentiel des terrains actuels de l'Université; il n'était basé sur aucune projection de la population étudiante, ni sur aucun programme des besoins, ni aucun standard pédagogique. On travaille donc encore en grande partie à l'aveuglette, malgré des apparences ou des débuts de planification.

Il est cependant un aspect du problème qui n'est jamais remis en question et qui, pourtant, est l'une des causes majeures des difficultés de planification à l'Université de Montréal: son site.

L'Université de Montréal est mal située

Le site actuel du campus est une source de problèmes considérables.

D'abord, la topographie: la construction et l'aménagement d'un complexe universitaire à flanc de colline est un pro-

blème ardu; au point de vue économique, c'est un handicap, le coût en est augmenté considérablement au départ.

Ensuite, l'expansion de l'Université est entravée par son entourage. On peut évaluer le nombre maximum d'étudiants pouvant prendre place sur les terrains actuels complètement développés à 20,000, soit le double environ du nombre actuel. Ce chiffre est susceptible d'être atteint rapidement; après, on ne peut aller que vers l'ouest et encore, pas très loin, mais en détruisant un quartier résidentiel en bonne condition.

Enfin, le site actuel de l'Université est difficile d'accès. Il est mal desservi par le réseau de circulation et mal relié à la ville, surtout à la partie française de Montréal, d'où viennent plus de 75% des étudiants. Cette situation contribue à faire de l'Université un monde à part, isolé des activités de la métropole.

Une erreur historique

L'Université de Montréal et l'École Polytechnique ont déjà été situées sur la rue St-Denis, près du cœur de la ville et au centre de gravité de la population française. C'était un emplacement logique. Un quartier latin bien intégré à la ville aurait pu s'y développer en contact immédiat avec le monde de la finance, des affaires et de l'administration.

Or, un jour, les bourgeois canadiens-français qui avaient installé leur petite colonie sur les flancs accueillants du Mont-Royal, loin de la masse de leurs compatriotes, décidèrent de déménager l'Université chez eux.

Ce fut l'exode vers la montagne et la construction de ce

palais mussolinien de la culture, bien à l'image de l'idéologie élitiste bourgeoise de ses promoteurs.

Site idéal, croyait-on: une université dans la nature, loin des bruits de la ville et de la populace, où les étudiants pourraient respirer l'air pur et admirer le paysage. Cette conception romantique a encore cours aujourd'hui, alors que la grande majorité considère l'Université bien située, parce qu'il y a des arbres et de la verdure.

Mais, justement, ces arbres, cette verdure sont en grand danger de disparaître pour faire place aux édifices, aux routes, aux stationnements. Non seulement alors ces avantages auront-ils disparus pour les étudiants mais aussi pour la population: on aura détruit un site naturel intéressant et masqué par des édifices le flanc nord de la montagne.

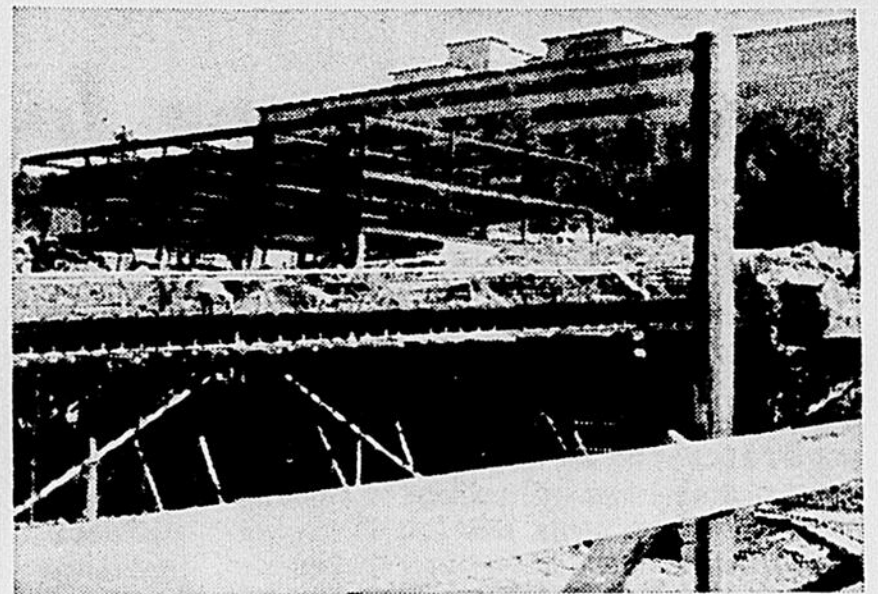
L'Université de Montréal est mal partie

Peut-on dire au moins qu'on a vraiment tiré parti du site actuel de l'Université de Montréal? Hélas, non. Au contraire, le principal reproche à faire aux bâtiments actuels est de n'être pas conçus pour la topographie particulière des terrains de l'Université.

En fait, il faut dire que nos trois campus français du Québec sont mal partis. Des erreurs irréparables de planification ont été commises au départ et la presque totalité des édifices se caractérisent par la banalité des volumes, la monotonie des formes et des matériaux; outre le style "institution symétrique en brique jaune" qui en identifie plusieurs, ils manquent totalement d'unité et ne réussissent aucunement à constituer des ensembles ou à créer des "espaces" extérieurs intéressants.

Que faire ici, avec un si mauvais départ? Le problème de réaliser un tout qui soit intéressant du point de vue de l'architecture et de l'aménagement sur le campus actuel, avec les bâtiments déjà construits, est un problème excessivement difficile pour ne pas dire insoluble.

Et les chantiers actuels ne sont guère rassurants: on construit une route en coupant des arbres en face du bâtiment central, un édifice permanent de style temporaire (d'ailleurs non prévu dans le plan), et enfin un gratte-ciel pour jeunes filles rangées, dont l'avantage principal est de ne pas avoir vue sur les chambres des garçons.



Les constructions actuelles ne font que confirmer le quart de réussite. Et l'Université de Montréal ne pourra jamais rivaliser avec les campus de grandes universités.

Quant aux projets, si le centre sportif proposé à certaines qualités, on s'effraie à penser que l'hôpital universitaire a toutes les chances d'être un mastodonte aussi élégant que l'hôpital Ste-Justine.

Une solution radicale : REDEMENAGER

Devant cette situation sans issue, une décision extraordinaire pourrait être prise: redéménager l'Université de Montréal ou en profiter pour créer une "Université Nationale de Montréal", dans l'est du centre-ville, près de l'emplacement original.

Il faudrait alors, immédiatement:

1. Arrêter tous les travaux sur le campus actuel.
2. réconvertir les terrains non utilisés en parcs publics.
3. choisir les terrains sur lesquels serait installé le nouveau campus, dans des zones de rénovation urbaine.
4. organiser un concours mondial pour le plan directeur du campus universitaire et l'architecture de ses édifices.

La construction du nouveau campus devrait s'intégrer dans un vaste programme de démolition de taudis et de rénovation urbaine, ce qui rendrait l'opération pensable économiquement. Le campus ne serait pas nécessairement tout d'une pièce, mais les édifices seraient distribués à l'intérieur d'un certain rayon; les H.E.C. et l'École d'architecture pourraient conserver leur emplacement actuel.

L'Université reprendrait contact avec le peuple, de même qu'avec les activités de la

grande ville; qu'on pense seulement aux activités artistiques et éducatives: les cinémas, les bibliothèques, les diverses institutions d'enseignement; les Beaux-Arts, l'École Normale, les Arts appliqués, l'École technique, le Collège Ste-Marie, etc., tout serait à proximité.

L'Université serait mieux située par rapport à sa population étudiante, elle serait plus accessible et serait desservie directement par le métro.

Les bâtiments actuels de l'Université continueraient d'être utilisés pendant la période de transition. Plus tard, ils pourraient être consacrés à des domaines spécialisés, devenir par exemple un vaste institut de recherches ou bien on pourrait les vendre aux Jésuites pour en faire un collège universitaire, que sais-je encore.

Mais les installations de la nouvelle université dépasseraient de beaucoup en importance le campus actuel; ce serait le nouveau centre universitaire de Montréal.

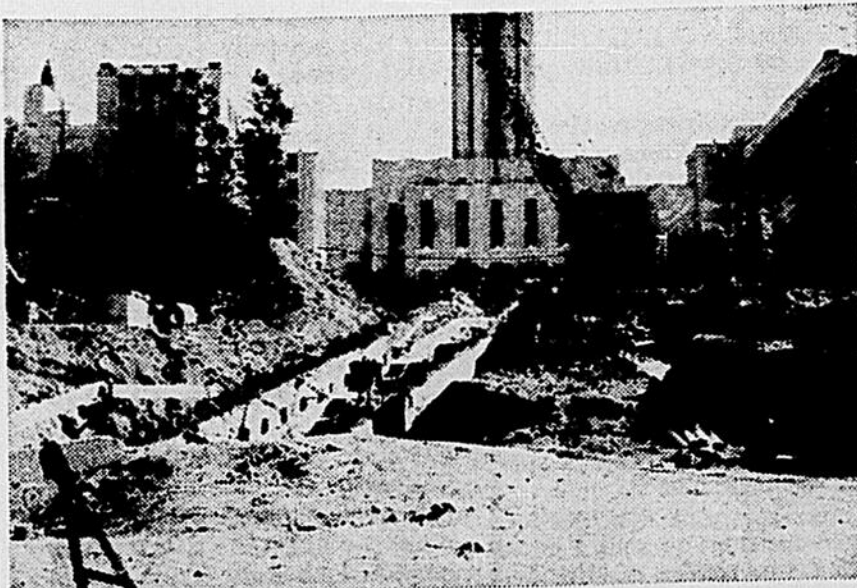
Mais revenons sur terre. L'auteur de cet article est parfaitement conscient de l'UTOPIE de sa proposition.

Il sait que notre société actuelle est trop faible pour prendre une telle décision, pourtant logique et réaliste, mais trop globale.

Il sait que nous devons nous contenter une fois de plus d'un quart de réussite; que le campus de l'Université de Montréal ne rivalisera pas d'intérêt avec les meilleurs campus du monde.

Mais, un jour, peut-être que ça changera.

Jacques TRUDEL.



L'Université de Montréal est mal située, en pleine montagne. L'accès en est plutôt difficile.

Rencontre avec Michel Vaillancourt

président de l'AGEUM

• Une plus grande démocratisation

• Continuer les services déjà acquis

Les nécessités de la vie quotidienne font que nous adhérons à divers mouvements et que, souvent, les activités de ceux-ci conditionnent fortement notre comportement. Ces mouvements prétendent nous représenter et comme tel, ils prennent positions sur les plus graves problèmes qui agitent la nation, nous entraînant du même coup. Dès lors il apparaît impérieux de connaître ceux qui nous représentent, impérieux de connaître leurs fonctions, leurs mandats, leurs réalisations. C'est pourquoi le QUARTIER LATIN présentera à ses lecteurs une série d'interviews avec tous les membres de l'Exécutif de l'A.G.E.U.M.

Cette semaine nous vous présentons le président de l'A.G.E.U.M., Michel Vaillancourt, qui était l'année dernière directeur du comité d'Education.

QUEL EST LE RÔLE DU PRÉSIDENT DE L'A.G.E.U.M. ?

De plus en plus c'est un rôle de coordination. En effet, le président ne peut plus tout diriger comme il le faisait dans les années passées, à cause du manque de structures ou de collaborateurs. La situation actuelle exige une décentralisation des pouvoirs qui n'a que des effets heureux sur la bonne administration de l'Association. Du même coup nous donnons le sens des responsabilités à plus d'un étudiant et accroissons la participation d'un nombre plus imposant dans les décisions. Conséquemment ceci permet au président de l'A.G.E.U.M. d'avoir un plus grand contact avec les étudiants, facilitant ainsi la bonne compréhension entre les dirigeants de l'Association et ses commettants.

L'A.G.E.U.M. se dit au "service de la nation". Mais pour une association étudiante, ça veut dire quoi exactement ?

Quand nous parlons du "Service de la Nation" c'est que nous prenons pour acquis que l'étudiant occupe une position privilégiée au sein de la société, position qui lui permet d'avoir les coudées franches. Or, par une volonté bien déterminée et aussi par les structures qu'il a su se donner, l'étudiant croit pouvoir influencer la société dans laquelle il vit; surtout maintenant qu'il a le droit de vote son influence sera d'autant plus marquante. Nous considérons aussi que le "Service de la Nation" est partie intégrante du syndicalisme étudiant.

... En fait le "Service de la Nation" a un double but: d'abord tenter d'influencer la

société pour qu'ensuite les conditions de vie de l'étudiant soient améliorées.

... Le "Service de la Nation" c'est rechercher le mieux-être de la collectivité.

Quels sont les services que l'A.G.E.U.M. peut offrir à ses membres, tant ceux instaurés par la nouvelle administration que ceux qu'elle continue ?

Petite histoire des distributrices

- En 1962-63, Bernard Landry obtient l'accord de principe de l'Université.
- En 1963-64, Pierre Marois négocie le prix de vente, l'achat des distributrices, etc. Il signe un contrat de 6 mois, automatiquement renouvelable, permettant à l'A.G.E.U.M. d'opérer les distributrices.
- Cette année l'Exécutif poursuit une politique d'Expansion: Des distributrices sont installées dans d'autres facultés, l'embauchage de personnel supplémentaire permet une augmentation de rendement assez considérable: 60% par semaine depuis que l'A.G.E.U.M. s'est portée acquéreur des machines.
Profit net pour les 4 premiers mois: \$7,000.

Tout d'abord ce que nous offrons de neuf aux étudiants: Il y a "La Semaine à l'A.G.E.U.M."; un service de la statistique qui est en fait un service à long terme mais qui pourrait donner des résultats dans l'immédiat; disons aussi que nous avons procédé à une plus grande démocratisation de

l'A.G.E.U.M., service qui ne se touche pas, mais qui se vit.

Les services que nous maintenons et améliorons sans cesse sont fort nombreux; certains ne sont pas complètement rodés, d'autres ont suffisamment fait leurs preuves. Il y a tout d'abord la réorganisation de la société artistique, l'excellente tenue des activités sociales, l'atelier de théâtre, les machines distributrices qui subissent un essor incomparable, ciné-campus, les services des divers comités, etc...

Tu me parles de la démocratisation de l'A.G.E.U.M. comme d'un service. Que veux-tu dire exactement ?

Démocratiser l'A.G.E.U.M., veut dire, à mon sens, donner une meilleure information à nos membres et conséquemment les faire participer plus activement à la vie de l'Association. Mais comment les faire participer plus activement à la vie de leur association sinon en multipliant les rencontres avec leurs représentants ou délégués ? A la suite de ces rencontres, délégués et représentants (faisant en cela le jeu de la démocratie) renseignent leurs membres qui ont toute la latitude nécessaire pour faire pression auprès de leurs représentants lorsque quelque chose ne va pas au sein de l'A.G.E.U.M.

Nous savons que l'exécutif dont tu es le leader favorise la représentation, par fédération, à l'U.G.E.Q. Pourquoi ? Que pense l'A.G.E.U.M. de l'U.G.E.Q. ?

Nous sommes bien conscients que l'U.G.E.Q. sera, d'ici quelques années la plus importante machine étudiante au Québec. A ce moment nous savons fort bien que l'A.G.E.U.M. n'aura plus l'importance qu'elle a actuellement au plan provincial. Et ce sera tant mieux car elle pourra alors s'occuper plus activement de ses membres.

Quant au problème de la représentation c'est une affaire qui n'est pas encore réglée.

Considères-tu que l'affaire du salaire de l'aumônier est définitivement close ?

C'est une question qui n'a rien de vital pour l'A.G.E.U.M. mais qui a quand même son importance; j'avoue que, sur cette question, nous avons assisté à des discussions très sai-



MICHEL VAILLANCOURT

nes. Actuellement il semble que c'est une affaire vidée.

On parle souvent des "voyages secrets du président de l'A.G.E.U.M.", de ses nombreuses rencontres avec Marois et Landry, les deux derniers présidents de l'A.G.E.U.M. et ont dit même que leur influence ne serait pas négligeable dans les décisions de l'exécutif.

Absolument pas ! Nous consultons Marois et Landry pour avoir l'aspect historique de telle ou telle question mais leurs opinions gardent quand même une importance considérable sur les projets qu'ils ont commencé à élaborer eux-mêmes.

Les "réalisations" de l'exécutif 64-65

La "Semaine à l'A.G.E.U.M." qui paraît depuis bientôt près de 3 mois.

Le projet d'incorporation de l'A.G.E.U.M. qui sera présenté bientôt à l'Assemblée législative.

Mémoire soumis au gouvernement du Québec concernant les camps de travaux d'été pour les étudiants.

A la suite de l'intervention du président de l'A.G.E.U.M. il n'y aura pas la coupure de \$50 dollars que prévoyait le ministère de l'Education sur chacune des bourses.

Mise sur pied d'un centre de documentation sous l'autorité du secrétaire général de l'association.

Projet d'assurance accident-maladie.

On parle de lourdeurs administratives à l'A.G.E.U.M. Qu'en penses-tu ?

Non, il n'y a pas de lourdeur administrative. Nous essayons tout simplement de faire participer le plus de monde possible aux activités de l'Association. Nous essayons de démocratiser l'Association, mais je ne crois pas que l'on puisse parler de lourdeurs administratives. Au contraire, il y a une plus grande efficacité que jamais.

A la suite du vote sur la question du salaire de l'aumônier on a cru comprendre que l'exécutif était divisé sur certaines grandes questions. Qu'en dis-tu ?

Je ne crois pas. Chaque membre de l'exécutif doit conserver ses opinions personnelles. On ne doit pas, je pense, demander l'accord en bloc de l'exécutif sur toutes les questions qui se présentent à nous, mais tenir compte de la liberté de chacun. C'est ce qui compte avant tout.

Quand les étudiants essaient de revendiquer en tant que groupe on leur fait souvent un reproche: "Comment osez-vous défendre une certaine politique quand il n'y a pas de continuité chez vous." Crois-tu à la continuité chez les étudiants ?

De plus en plus, cette affirmation — qui était vraie dans le passé — s'avère fausse. Sur le plan matériel, pratique, nous disposons actuellement d'employés permanents et de volumineux dossiers qui permettent de poursuivre, dans un certain confort, une politique donnée. Aussi, et c'est le point le plus important, ceux qui occupent des hauts postes ont une compétence indéniable et sans laquelle une politique cohérente ne saurait être élaborée. D'ailleurs, le fait qu'il n'y ait pas d'élection à ces postes démontre toute la complexité du sujet. En d'autres termes, il faut bien connaître les problèmes pour briguer les suffrages à ces postes. D'ailleurs l'expérience de démocratisation que nous poursuivons actuellement permettra à un plus grand nombre de candidats de se présenter aux postes importants.